

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Problèmes juridiques liés à l'organisation de grandes manifestations (4DR2035)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4
Master en droit bilingue	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Objectifs:

- définir les différents types de grandes manifestations à considérer
- identifier les caractéristiques principales (attribution, structure organisationnelle, etc.) de ces différents types
- comparer et catégoriser ces différents types
- évaluer les différences existant entre ces différents types de manifestations
- déduire et identifier les différents problèmes juridiques qui se posent à chaque type de manifestations
- analyser les risques que comporte chaque type de manifestation et suggérer des solutions.

Dans toutes les situations ci-dessus, justifier et défendre les options choisies.

Contenu:

L'organisation des grandes manifestations sportives telles que les Jeux olympiques ou la Coupe du Monde de football, comme d'autres manifestations d'envergure (Expo 02, par ex.) présente une très grande complexité et touche de nombreux domaines du droit. Le droit public (autorisations administratives, aménagement du territoire et protection de l'environnement) est concerné au même titre que le droit privé (voisinage, contrats d'engagement, de travail, de financement et de sponsoring, de retransmission télévisée), sans négliger tous les problèmes de responsabilités, notamment en cas d'accident, à l'image du drame du Heysel. Le cours présente ainsi un large éventail de questions juridiques étudiées dans ce cadre spécifique de l'organisation de grandes manifestations.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes, sans préparation. En principe trois questions différentes à développer en 5 minutes.

Documentation:

Le Code civil et le Code des obligations, la Charte olympique, les statuts de diverses associations et organisations, certains règlements associatifs, divers sites internet, ainsi qu'une bibliographie spécifique selon les matières, en particulier les ouvrages consacrés aux problèmes de responsabilité.